

# 'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information  
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré  
[www.roche-lez-beaupre.fr](http://www.roche-lez-beaupre.fr)

Juin 2013

Directeur de la publication : Stéphane COURBET

Conception et rédaction : Agnès BOUDET- SCHMIT, Jacqueline COUTIN,  
Philippe COUTIN, Hubert GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET, Florie CLAUSSE.

Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré

[mairie@roche-lez-beaupre.fr](mailto:mairie@roche-lez-beaupre.fr)

# Conseil Municipal du 29/04/2013

## **1. Désignation des jurés d'Assises 2014**

Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort de 6 jurés d'Assises pour l'année 2014 à partir de la liste électorale.

## **2. Adoption Projet de Règlement Local de Publicité**

La procédure d'élaboration d'un Règlement Local de Publicité a été menée en 2012 : une concertation, un débat en Conseil Municipal et une réunion publique ont permis de finaliser un projet qui sera soumis à enquête publique en octobre 2013.

## **3. Ligne de trésorerie budget ZA SUD prés Chalots**

Les travaux de la ZA SUD devront être financés avant la vente totale des terrains. Il est possible que nous ayons besoin de liquidités avant les encaissements attendus, le Conseil décide l'ouverture d'une ligne de crédit de 150 000 €.

## **4. Convention d'utilisation de la salle Jouffroy d'Abbans**

Le club de tennis souhaite pouvoir mettre à disposition des membres du Club un local pour ranger le matériel de "l'école de Tennis" ainsi que des toilettes et vestiaires. Une convention sera signée avec le Club.

## **5. Fusion des syndicats d'eau**

Le Préfet a prévu la fusion des syndicats des eaux de Marchaux-Brillans et de la Goutte d'Eau. Le Conseil adopte les statuts et désigne Messieurs Vallet et Krieger, délégués titulaires et Messieurs Garcia et Lemounaud, délégués suppléants pour le nouveau syndicat.

## **6. Travaux de voirie rue de l'Imprimerie**

La chaussée de la rue de l'Imprimerie est en très mauvais état, présentant des "nids de poules" incompatibles avec un usage sécuritaire de la voie. Des devis ont été demandés pour sa réfection par un enduit superficiel bi-couche. Les travaux pourraient être réalisés fin juin.

## **7. Préau écoles**

Les écoles ne disposent pas de préau extérieur, ce qui complique les récréations par temps de pluie. Deux projets sont à l'étude, une commission composée de Messieurs Courbet, Détré, Garcia, Krieger, Petitlaurent et Mesdames Gautherot, Menetrier et Boudet-Schmit étudiera les diverses possibilités. Les instituteurs et les délégués de parents d'élèves pourront être associés.

## **8. Désamiantage préfabriqués anciens**

La sté PBTP sera chargée de la démolition pour 51 228.87 € TTC des anciens locaux laissés vacants par les Club Kayak et Arts martiaux.

## **9. Dégradation salle Jouffroy d'Abbans : Poursuites**

La commune a été victime de tags réalisés sur le mur de la salle Jouffroy d'Abbans. L'auteur a été identifié, il a reconnu les faits Le préjudice s'élève à 1777,35€. Le Conseil décide de poursuivre le taggeur jusqu'à obtenir réparation du préjudice. 2

## Mise à jour cadastrale

**Les services du cadastre effectuent chaque année la mise à jour des plans. Un agent géomètre passera à Roche entre le 3 juin et le 31 août 2013.**

**Il est autorisé par le Préfet à pénétrer dans les propriétés même closes pour le mesurage extérieur. Il doit être muni d'un arrêté préfectoral.**

## Malgré la pluie...

C'est sous une pluie battante et ininterrompue que, de 9 heures du matin à midi, plus d'une vingtaine de personnes ont parcouru toutes les voies du village et le voisinage des stades pour collecter les saletés abandonnées, parfois à côté de corbeilles, par les uns et les autres. Une dizaine de sacs de 150 litres ont ainsi été remplis en une matinée : papiers et cartons, canettes de verre ou d'aluminium, plastiques, capsules, semelles et chaussures, bouteilles de toutes sortes ; près du petit terrain de foot en synthétique, un magnum de champagne (vide !) voisinait avec briquets hors d'usage, paquets de cigarettes, gobelets en plastique, papiers etc...

Peut-on demander à ceux qui fréquentent les différents quartiers de Roche, en particulier : écoles, square, terrains de sport, cours, abords des bâtiments publics, et font preuve de peu de civisme de penser que d'autres seront obligés de ramasser ce qu'ils auront jeté ?



## Fleurissement

C'est lors de la seule journée de beau temps en 15 jours, que près d'une trentaine de personnes ont procédé aux plantations communales de printemps. Il y avait là des conseillers municipaux, des bénévoles et les employés communaux. Au total, ce sont près de 3000 plants qui sont venus garnir les bacs, vasques, parterres, massifs, jardinières ; le tout disséminé sur le territoire du village : le long de la RD, près de la mairie, du presbytère, à l'entrée du cimetière, les places du Monument aux Morts, de la Poste, de la pharmacie, du Petit Casino, devant les Ecoles. 700 plantes ont été disposées au rond-point d'entrée de l'agglomération.

Espérons que le soleil, et la fertilisation, viendront heureusement compléter ce travail initial pour le plus grand plaisir des yeux et la bonne image de Roche.



*L'équipe des bénévoles à laquelle manquent Christiane et Claude Bouchard, Patrick Détré, Jacky Krieger, Raymond Ménétrier et Christiane Raffin.*

## Cérémonie du 8 mai 2013



Mercredi 8 mai, 68ème anniversaire de l'armistice de 1945, une cérémonie traditionnelle a été organisée au Monument aux Morts de Roche. Après les discours circonstanciés de Stéphane Courbet, Philippe Pichon et Jacqueline Teyssier, un hommage avec minute de silence a été rendu aux combattants morts pour la France. Le "Chant des Partisans" a été brillamment exécuté par des musiciens de Roche et des villages alentour. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la Municipalité à la salle Lumière.

## L'école du jardinage



Les moniteurs de l'UFCV qui animent le Centre de Loisirs de la commune, savent joindre l'utile à l'agréable pour occuper les enfants. Ces trois photos montrent ce que ces jardiniers en herbe apprennent à faire : légumes, fleurs et culture pérenne : les fraisiers.

En outre, l'association de l'œillet d'Inde avec les tomates est judicieux, l'un empêchant l'autre d'être colonisée par les pucerons.



Il est bon de rappeler que ce sol a des antécédents cultureux : n'était-ce pas jusqu'à une époque récente le jardin du presbytère où des générations de prêtres ont cultivé avec passion fleurs et légumes ?

## Civisme

D'une part, il est demandé aux propriétaires de haies limitrophes avec des trottoirs de tailler ces dernières quand elles débordent et gênent les piétons. Les personnes avec des poussettes d'enfants et celles en fauteuil roulant ne risqueront pas ainsi d'être accidentées en étant obligées de descendre du trottoir sur la chaussée.

La Municipalité remercie donc tous les habitants qui entretiennent correctement leurs haies en bordure de trottoirs. Elle remercie particulièrement ceux qui se donnent le mal de tondre ces derniers s'ils sont enherbés ( alors que cet entretien est normalement communal) ainsi que ceux qui ont le souci de nettoyer régulièrement les abords extérieurs de leur propriété ou de leur location.

D'autre part, les propriétaires de chiens sont priés de ne pas prendre les trottoirs et parterres communaux pour des "crottoirs". Il est si simple de se munir d'un sac plastique pour ramasser la déjection de son chien s'il "s'oublie" sur un endroit non prévu à cet effet, en particulier devant les écoles. Les écoliers et leurs parents apprécieront de ne plus devoir slalomer entre ces productions naturelles !!!

Que tous les Rochois accomplissant ces simples actes de civisme soient remerciés et confortés dans leurs comportements rendant la vie plus agréable dans notre village.

## Prévention - Santé

A l'initiative du LCR (Loisirs Club Rochois) et avec la participation du CCAS de Roche, une réunion d'information est organisée par l'ARS (Agence Régionale de Santé de Franche-Comté) le **lundi 3 juin à 14h salle Jouffroy d'Abbans**. Quatre ateliers seront présentés :

- prévention des chutes
- mémoire et activation cérébrale
- nutrition
- santé globale.

Les deux premiers ateliers sont susceptibles d'être mis en place dès septembre 2013. Les informations pratiques (coût, fréquence, nombre de participants...) seront détaillées au cours de cette réunion. Une pré-inscription sera proposée en fin de réunion.

**Tous les Rochois intéressés sont invités : venez nombreux !**

## Et si on parlait "forêt rochoise" ...



L'entretien de la forêt est un domaine bien particulier dans la gestion d'une commune. Roche a la chance de posséder une forêt composée de plusieurs essences d'arbres (chênes, frênes, charmes, merisiers...) recouvrant une surface de 140 ha. Cette forêt jouxte celles appartenant à Novillars, Chalèze et Thise.

Plusieurs espèces d'animaux y ont élu domicile : écureuils, blaireaux, hérissons, renards, chevreuils, sangliers, lièvres, lapins... et depuis peu deux biches de cerfs auraient été aperçues sur le territoire de notre canton.

Nous sommes d'ailleurs en saison de reproduction pour ces différents animaux et il est recommandé aux possesseurs de chiens de les tenir en laisse dans le bois afin que ces derniers ne rentrent pas en contact avec la faune sauvage. Si par chance, vous rencontrez un jeune animal, admirez-le rapidement, ne le touchez surtout pas et continuez votre chemin car tout jeune animal portant une odeur étrangère est délaissé par sa mère et condamné à une mort certaine.

De nombreux oiseaux sont également présents pour notre plus grand plaisir : geais, pies, pigeons, tourterelles, pinsons, mésanges, piverts (ou pics-verts), pics épeiches, bécasses, faisans...

Un PSF (Plan Simplifié de gestion de la Forêt) a été signé entre l'ONF et la commune de Roche. M. Moine est le garde forestier ONF et Philippe Guybard, habitant de notre village, a été nommé, sur proposition du garde officiel "réfèrent - bois" le 26-08-2010 par le maire de Roche, Stéphane Courbet.

Philippe Guybard a participé à de nombreuses sessions de formation organisées par la COFOR et l'ONF en salle ou sur le terrain. Il a parfois été accompagné par un conseiller municipal membre comme lui de la "commission Forêt-Espaces verts", Hubert Garcia.

En septembre 2011, une concertation entre Messieurs Courbet, Moine et Guybard a abouti à remettre en place le système d'affouage tombé en désuétude depuis de nombreuses années et ce, au bénéfice des habitants de la commune désireux d'y participer. Une annonce a été publiée dans le "Roche Infos" d'octobre 2011 et un rôle établi en mairie. Ce système permet à des particuliers d'accéder à des bois de chauffage issus de la forêt communale et a été reconduit en octobre 2012 pour l'année 2013.

Bien sûr, notre commune continue de vendre son bois "noble" sur catalogue ONF à des marchands de bois professionnels et M. Guybard assiste à ces ventes aux enchères qui se déroulent souvent à la salle des fêtes de Baumeles-Dames.

Le système de vente de bois par affouage est très encadré et suit un règlement bien particulier dont une des clauses est la nomination de trois garants qui sont actuellement : Messieurs Robert Chabod, Gérard Pavlinovac et Philippe Guybard.

En outre, ce dernier assure plusieurs fonctions en liaison avec le garde ONF :

- partager en portions les bois délivrés par l'ONF
- cubage et marquage
- assurer le tirage au sort des différents lots
- assurer la surveillance individuelle des affouagistes
- veiller au respect du règlement d'affouage, très contraignant
- être l'interlocuteur de terrain de l'agent patrimonial

Ph. Guybard aide également bénévolement M. Moine dans les tâches diverses et variées qui sont en amont de l'affouage :

- faire le tour de la forêt rochoise environ deux fois par semaine
- relater au garde forestier les différents incidents rencontrés ( chablis, arbres foudroyés, arbres cassés, dépôts de terres ou autres déchets illégaux, véhicules motorisés non...autorisés...)
- décider les actions à mener après ces constatations.

Cette années 2013, la réunion de "tirage au sort" des lots a eu lieu le 18 janvier et 42 habitants se sont inscrits. Les affouagistes ont jusqu'au 31 mai pour façonner le bois, c'est à dire le couper en bûches d'1m de long et les mettre en tas le long des chemins d'accès. Les bois ainsi façonnés doivent avoir été enlevés pour le 15 juillet. Les lots sont d'environ 10 stères vendus 5€ l'unité.



L'affouage a une fonction sociale et conviviale car il permet aux affouagistes de mieux se connaître et de créer des liens amicaux entre eux.

Notre forêt est un bien précieux tant en ressource de bois qu'en lieu de promenades et de découvertes de plantes et d'animaux divers.



## Centre Communal d'Actions Sociales

L'exposé débat organisé par le CCAS de Roche-lez-Beaupré et l'Association Antenne Petite Enfance de Franche-Comté a eu lieu le mardi 30 avril sur le thème : "L'adolescence ou comment aider mon enfant à grandir ?". Il a été présenté et développé par Adeline Quinnez, psychologue.



Une vingtaine de parents et grands-parents ont écouté avec beaucoup d'intérêt cet exposé décrivant la complexité de cette période et l'importance de toujours garder le lien parents- enfants. Pour les adolescents, c'est une période difficile : conflits avec les parents, changements corporels, besoin d'indépendance... Pour les parents, accepter l'éloignement de ses enfants tout en étant présents et compréhensifs n'est pas chose aisée. De nombreuses questions ont été posées suscitant des échanges et des témoignages permettant à chacun d'enrichir sa propre réflexion. Un moment de convivialité a clôturé cette soirée.

Le prochain exposé-débat est en préparation. Il se fera en 2 temps : une réunion pour les jeunes, une autre pour les parents ; au cours de ces rencontres seront abordés les méfaits de la drogue.

Chaque personne peut être concernée par ce sujet et nous espérons que vous viendrez nombreux.

## Relais des Assistantes Maternelles



Dans le cadre des rencontres du Relais des Assistantes Maternelles, un pique-nique musical est organisé pour les assistantes maternelles des communes adhérentes au Syndicat de l'est Bisontin le mercredi 19 juin de 11h à 14h salle Jouffroy d'Abbans. Monsieur Philippe Colnot animera en chansons ce moment convivial. Nounous, faites en profiter vos petits bout'choux!

**Inscriptions au 03 81 57 81 44 - Participation gratuite.**

## Etat Civil

### Naissance :

- Théotime MYOTTE-DUQUET le 12 mars 2013



### Décès :

- Ginette ROUSSELET le 22 avril 2013
- Raymonde ARNOUX le 26 avril 2013
- Rosalinda ARIZZI le 26 avril 2013
- Françoise COURANT le 27 avril 2013
- Lucette TISSIER le 12 mai 2013



## Culte

Samedi 1<sup>o</sup> juin : à 18h, messe à Thise

Dimanche 2 juin : à 10h30, messe à Chalezeule

Dimanche 9 juin : à 10h30, messe à Thise

Samedi 15 juin : à 18h, messe à Thise

Dimanche 16 juin : à 10h30, messe à Saint-Hilaire

Samedi 22 juin : à 18h, messe à Thise

Dimanche 23 juin : à 10h30, messe à Roche-lez-Beaupré

Samedi 29 juin : à 18h, messe à Thise

Dimanche 30 juin : à 10h30, messe à Vaire-Arcier

## Collecte Ligue contre le cancer

Des bénévoles vont venir frapper à votre porte du 13 mai au 30 juin pour collecter au profit de la Ligue contre le cancer de Franche-Comté. Réservez leur bon accueil.

La totalité des fonds récoltés serviront à réaliser les projets de recherche et d'accueil mis en place par le Professeur Bosset (président de la Ligue de Franche-Comté) et son équipe.

Merci d'avance pour votre générosité.

# Bibliothèque

L  
a  
V  
i  
e  
A  
S  
S  
o  
c  
i  
a  
t  
i  
v  
e

Parents, grands-parents, Rochois, lectrices ou lecteurs, vous pourrez admirer durant le mois de juin, aux heures d'ouverture de la bibliothèque, le lundi et le mercredi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 11h à 12h, les *travaux d'art plastique* réalisés au cours de l'année 2012-2013 par les *élèves* de la *classe de CE2-CM1* et des *deux classes de CM1-CM2*. Exceptionnellement le samedi 22 juin, jour de la kermesse des écoles, la bibliothèque sera ouverte de 10h à 12h.

**Atelier Ecriture Adultes** : Jeudi 6 juin 2013 de 17h à 19h.

**Atelier Ecriture Enfants** : Mardi 11 juin 2013 de 16h45 à 18h.

**Accueil des pensionnaires de SDH de Novillars** : Jeudis 13 et 27 juin 2013 de 11h à 11h45.

**Club-Lecture** : Le vendredi 28 juin 2013 de 18h à 19h : *Coups de cœur pour l'été*.

**Apéritif thématique** : Le vendredi 14 juin 2013 à 18h30 : Le Népal "*En attendant 2068*" film présenté par *Patrick Boucard* et photos de *Jacqueline et Philippe Coutin*. **Attention ! Exceptionnellement, l'apéritif thématique aura lieu à la salle Jouffroy d'Abbas.**



Poursuite de la Vente de Livres de Poche à 0,50 € pièce

**NOUVEAUTE** : Abonnement mensuel à GEO et abonnement bimestriel à GEO-HISTOIRE

N'hésitez pas à consulter notre blog : [bibliothequeroche.overblog.com](http://bibliothequeroche.overblog.com)

Vous trouverez toutes les activités de la bibliothèque (horaires, expositions, thèmes des ventes de livres, ateliers, animations, listes d'achat des nouveaux ouvrages...) pour le mois en cours ainsi que les résumés et photos des animations précédentes.



## Comité de Jumelage



La Municipalité et le Comité de Jumelage recevront 35 italiens les 21, 22 et 23 juin 2013.

**Nous recherchons encore quelques familles pour héberger nos hôtes les vendredi 21 et samedi 22 juin.**

Nous comptons sur la présence des Rochois pour participer aux différentes manifestations (cf. programme).

Il est encore temps de vous inscrire aux différentes animations mises en place (repas du samedi midi, visite du musée de l'automobile à Sochaux...).

**Renseignements au 03 81 55 69 82 / 03 81 57 70 83.**

## Loisirs Club Rochois



### Concours de belote

Après les passionnés de tarot, ce furent les amateurs de belote (44 personnes) qui, à leur tour, se confrontèrent en toute amitié le 21 mars dernier. Concentration et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Comme d'habitude, l'après-midi s'est terminé autour d'un dîner convivial concocté par Christiane Kréa et son équipe de mirlitons bénévoles.

### Journée "grenouilles à Montfort"

C'est presque devenu une institution maintenant, chaque année au printemps, le LCR propose à tous ses adhérents un repas "grenouilles" sur fond musical.

Cette année encore, 72 personnes se sont retrouvées à Montfort pour déguster ces délicieuses petites bêtes, annonciatrices des beaux jours.



Entre valse, tangos, pasos et savoureux petits plats, la journée s'est déroulée dans une ambiance particulièrement chaleureuse et sympathique.

# La Renaissance



## Finales des Championnats de Franche-Comté

Les deux gymnastes de la Renaissance de Roche-lez-Beaupré sélectionnées pour les finales de championnats de Franche-Comté de la Fédération Sportive et Culturelle de France étaient présentes à Mandeure.

Tiffany Tourneret Maschino en catégorie minime 2 se classe neuvième sur vingt-sept participantes. Bertille Bole du Chomont, catégorie Junior Sénior 1 se classe dixième sur vingt-deux participantes malgré son manque d'entraînement dû à

ses études. **Félicitations des entraîneurs(euses) pour ces qualifications !**

## Concours aux "Etoiles"

Les gymnastes de la Renaissance ont participé le dimanche 5 mai à Valdahon au Concours aux "Etoiles" de la FSCF, compétition individuelle qui récompense le travail effectué toute au long de la saison sportive.

Catégorie jeunesse, ont obtenu deux étoiles : Kpossa Elyel, Langkust Carine, Mairot Elena, Pereira Maeva, Schroter Lola ; trois étoiles : Clivet Léa, Comparet Julie, Curty Marion, Jarnigon Anaelle.

Catégorie aînée, Gindro Cécile et Piguet Lou ont obtenu 3 étoiles.

Ont confirmé leurs étoiles obtenues en 2012 : catégorie jeunesse trois étoiles, Curty

Léa, Gagnor Juliette ; quatre étoiles, Brocard Manon, Tourneret Maschino Tiffany ; catégorie aînée, Masson Marie. **Félicitations à l'ensemble de ces gymnastes et à leurs animateurs(trices).**



# Histoire de Roche

Au XIX<sup>e</sup> siècle, tous les ans, le Conseil Municipal de Roche établissait la liste des ayants-droits à l'affouage. Pour cela, il fallait que le domicile principal (propriété ou location avec un bail formel) soit établi dans la commune et seuls ceux qui sont imposés à un titre ou à un autre peuvent avoir une part d'affouage. En 1875, 40 chefs de ménage, ouvriers à l'usine Bugnot-Colladon, demandent à ne supporter aucune charge telles que prestations etc. et abandonnent leur part d'affouage. La répartition des quantités se faisait par "feu" et aussi, vraisemblablement, en fonction du nombre de personnes vivant au foyer. Sinon, comment expliquer qu'en 1876, sur les 96 affouagistes recensés, certains n'avaient droit qu'à 15 toises et le plus chanceux à 236 toises?



Mais, bien évidemment, il y avait souvent réclamations et récriminations de la part de ceux qui ne figuraient pas sur la liste du CM.

Ainsi, en avril 1849, le sieur Etienne Châtelain réclame une part d'affouage. Lors de la publication du rôle, non seulement il n'avait pas fait de réclamation en ce sens, mais il n'avait point de bail enregistré avant le 25 mars 1848 attestant de sa résidence puisqu'il n'était pas propriétaire ; celui qu'il produit en avril 1849 est daté du 25 mars 1849... Un peu juste pour bénéficier de l'affouage de 1848.

Chaque part d'affouage donne lieu à l'acquittement d'une taxe (8 F en 1889, 7 F en 1892). Si l'on considère le budget communal de l'époque, on s'aperçoit que la forêt a une part importante dans l'équilibre de ce budget.

En 1824, sur 1266 F de recettes, on a : amodiation de la chasse, 30 F ; affouage, 801,71 F ; dommages et intérêts forestiers, 37,06 F. Sur 982 F de dépenses : vacation forestière, 85 F ; salaire du bûcheron, 30 F ; gage des gardes forestiers, 117,75 F ; arpenteur forestier, 8,56 F ; contribution des bois communaux, 295,85F.

En 1880, les taxes affouagères représentent près du tiers des recettes. De toute manière, le conseil trouve toujours exagérées les sommes fixées pour les coupes affouagères par les agents forestiers, à partir du moment où la commune cède les lots pour de modiques sommes et doit verser au trésor public une somme égale au 20<sup>e</sup> du montant de la coupe affouagère pour remboursement des frais d'administration des bois des communes et des établissements publics (exemple : si la coupe est évaluée à 2400 F, la commune doit en plus payer 120F au Trésor).

# Histoire de Roche : suite

C'est pourquoi, à partir de 1890, le Conseil Municipal fixe lui-même les prix partiels devant servir de base à l'adjudication des travaux et de l'exploitation de la coupe affouagère :

- abattage et façonnage du taillis : 1,25 F par tas ou par portion ;
- alignement du branchage de chaque portion : 0,25 F ;
- arbre futaie faisant partie de la vente générale des futaies : 0,50 F ;
- sentier de tranchée à curée : 0,05 F.

Le 20 décembre 1850 Jean-Pierre Vitte est choisi pour le bois à distribuer aux habitants et pour couper des liens devant servir à la moisson à distribuer aux agriculteurs avant la récolte de 1851, le tout pour 240 F.

En octobre 1872, la coupe affouagère est adjugée à Antoine Jussreandot pour la somme de 375 F, à charge pour lui :

- d'exploiter et de mettre le taillis en tas de 4 m de longueur sur un mètre de largeur et autant de hauteur et en nombre égal à celui des ayants droits inscrits sur le rôle d'affouage ;
- de mettre les branchages du taillis en ligne selon l'usage ;
- d'abattre les futaies ;
- de ne laisser sur pied aucun arbre non marqué pour être réservé.

Le tout dans un délai de deux mois à partir de l'obtention du permis d'exploiter.

En outre, il sera tenu d'effectuer dans un délai de dix mois le curage des tranchées séparatives, il demeurera responsable des réserves encrouées (arbres qui en tombant s'embarassent dans les branches d'autres arbres), abattues ou endommagées.



*A suivre...*  
Philippe COUTIN

## Roche Insolite



Cette massive voûte de pierre et de brique reposant sur de forts piliers quadrangulaires est celle des caves de l'ancienne distillerie Bugnot-Colladon, à présent inondées. Elles subsistent toujours sous l'actuel lotissement Canal-Laumenne, seulement accessibles (difficilement) par un puits s'ouvrant dans une des propriétés. Dans cette cave, on

stockait les grains, notamment de maïs, distillés pour en obtenir de l'alcool. Lorsque l'Etat taxa les maïs d'origine étrangère, Bugnot-Colladon se tourna alors vers la betterave. Cette usine fonctionna de 1869 à 1900. Cette première industrie favorisa le développement du village, ce qui lui permit d'accroître notablement sa population au point de dépasser Amagney, Vaire-le-Grand, Thise et Marchaux.

Après plusieurs tentatives de réindustrialisation qui se soldèrent par des échecs, la papeterie de Novillars rachète le tout (y compris la cité qui prit alors le nom de "Cité Weibel") et les bâtiments toujours inutilisés tombèrent en ruine.



*Ruines de l'ancienne usine (photo Ph.Vitte)*

Ruines où les habitants des cités installèrent clapiers et poulaillers. Les enfants venaient y jouer, s'amusant à jeter dans les caves des cailloux pour en sonder la profondeur, pour y faire du théâtre, réalisant scène et rideaux. Certains, plus pragmatiques, détachaient au marteau et au burin des morceaux de plomb et de cuivre qui étaient ensuite revendus au chiffonnier de Besançon, "Loulette" ou "Lonlette", moyennant quelques pièces, vite dépensées en friandises.



*Puits d'accès fonctionnel*